

De: Edwige Briand <edwige.briand@gmail.com>
Objet: rectification des distances sur le site de FFvelo
Date: 4 juin 2020 à 10:42:47 UTC+2

Bonjour

Nous n'avons pas eu de note, mais lors de la réunion Codep D hier, Alain nous a précisé que les distances avaient changé, la note complète sur le site de la FF velo.

amicalement

Edwige

organisation de la pratique en club

- respecter les gestes barrières ;
- Mise à disposition au départ du club de gel hydroalcoolique ou d'un point d'eau avec savon ;
 - Regroupement possible de 10 personnes au maximum avec le respect de la distanciation selon la situation (statique ou roulant) ;
 - Interdiction d'être dans le sillage et de profiter de l'aspiration du groupe, rouler en file indienne avec une distance de sécurité de **2 mètres entre chaque cyclotouriste** ;
 - Interdiction absolue de rouler à deux de front ;
 - Pour doubler respecter un décalage de **2 mètres minimum et se rabattre 5 mètres** devant le cycliste doublé ;
 - Prévoir des horaires décalés pour le départ des groupes de 10 et des parcours différenciés ;
 - L'envie de se racler la gorge, par la toux ou toutes expectorations, est proscrite, en cas de nécessité se signaler, se laisser dépasser pour se soulager en dernière position.

L'organisation de la pratique individuelle

- Respecter les gestes barrières ;
- En cas de suivi d'un autre pratiquant, respecter la distance de sécurité de 2 mètres entre chaque pratiquant;
 - Pour doubler une personne respecter un décalage de 2 mètres et se rabattre 5 mètres devant le cycliste doublé ;